



COMPTE RENDU DE RÉUNION DE COMITÉ DE QUARTIERS

SECTEUR 11 – LE PUIG DEL MAS

DU MERCREDI 07 JUIN 2023

Référents du quartier :

- Monsieur CATANIA Arnaud
- Madame CORDONNIER Annie
- Monsieur MARCELLIN Jean-Paul
- Madame PUBILL Sandrine
- Monsieur VIGINIER Fabrice

« La Villome »

- Un habitant demande s'il serait possible de supprimer une place de stationnement à « La Villome » :

Monsieur le Maire répond que les services techniques vont se rendre sur place afin d'étudier la suppression de cette place de stationnement.

Boulevard des évadés de France

- Un habitant demande de procéder au nettoyage du Boulevard des évadés de France et de communiquer aux habitants du quartier un planning de nettoyage. Il souhaite savoir quels jours précisément passent les services techniques afin d'enlever les voitures du boulevard pour faciliter le nettoyage.

Monsieur le Maire indique qu'il va demander aux services techniques de faire le nécessaire. Cependant il faut avoir conscience qu'en fonction des absences de certains agents, ce planning peut parfois être amené à changer et il ne faut pas que cela occasionne des mécontentements supplémentaires si les services techniques ne peuvent pas passer comme prévu certains jours.

- Un habitant signale qu'il y a des canalisations d'eau cassées sur le boulevard des évadés.

Monsieur le Maire explique que cette compétence relève de la Communauté de Communes. Afin d'effectuer des travaux sur ces canalisations, il est nécessaire d'avoir leur validation et d'obtenir le budget nécessaire.

Il rappelle que la Communauté de Communes doit contenter les demandes de 15 maires, elle est donc obligée de prioriser selon l'importance des demandes.

Restrictions d'eau

- **Un habitant demande si la ville pourrait pomper l'eau du Rhône en cas de problèmes d'approvisionnement :**

M. le Maire explique qu'il y a 20 ans, le Roussillon a refusé le "tuyau" du Rhône qui s'arrête aujourd'hui à Narbonne dans l'Aude. En 2002, le projet d'aqueduc du Rhône à Barcelone, baptisé "tuyau" a d'abord déclenché la colère des agriculteurs, qui ont ensuite changé d'avis. Mais il était trop tard, les Espagnols ont trouvé des solutions, et la Région qui a repris en partie ce réseau hydraulique nommé Aqua-domitia, s'arrête lui aussi aux Corbières audoises.

M. le Maire explique qu'à la suite d'un fort déficit de pluie, un arrêté préfectoral a classé la commune en état d'alerte renforcée. 16 communes dans le département sont menacées de coupures d'eau cet été. La situation est gravissime. La nappe phréatique de Banyuls a diminué de 4m.

Il ajoute que jusqu'à maintenant, les restrictions n'ont été que peu respectées. Aujourd'hui des sanctions seront appliquées. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie) va effectuer des contrôles.

Une communication sur les restrictions et usages de l'eau sera faite et sera transmise à la population. Un plan d'économie d'eau va être mis en place à l'échelle communale.

La ville mène plus actions :

- Charte d'engagement avec la préfecture : La commune n'arrose plus les stades, les fontaines sont coupées. Au port, l'eau est seulement autorisée pour la capitainerie. Les fleurs ne sont plus arrosées, les trottoirs sont lavés avec une laveuse à récupérateur d'eau usée. Les stations de lavage sont contraintes de recycler l'eau. Installation de mousseurs sur les robinets.
- En contrepartie, Monsieur le Maire a pris un arrêté autorisant l'arrosage des potagers familiaux deux jours par semaine, les mercredis et samedis de 20h à 2h du matin.
- Étude de la désalinisation de l'eau de mer et notamment sur la pollution potentielle que cela pourrait causer.

L'objectif est d'éviter d'interdire l'arrosage pour les agriculteurs et les vignerons.

Aux alentours :

- Station d'épuration classée A : études sur la réutilisation des rejets pour l'arrosage (et non pas la consommation ou pour recharger la nappe).
- Réflexion sur l'implantation d'îlots de fraîcheur.

- **Monsieur Jean-Pierre Bayo prend la parole pour parler de « Font-Estramar », une mer d'eau douce enfouie sous les Corbières, qui pourrait être une ressource inépuisable et utile en cette période de crise de l'eau.**

Le Front-Estramar est un gouffre des Corbières, aux confins de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette petite pièce d'eau collée à la falaise des Corbières contient une mer intérieure alimentée par les eaux de ruissellement des Corbières et par les pertes considérables de l'Agly et de son affluent, le Verdoble.

Son eau douce se déverse dans l'étang de Leucate.

La vasque et deux rives sont une propriété privée. Une autre rive appartient à Vinci Autoroute et le labyrinthe lui-même est municipal (commune de Salses le Château).

Rue du Mas Guillaume

- **Un habitant signale qu'un véhicule stationne régulièrement sur la chaussée au panneau « Stop » au bas de la rue du Mas Guillaume, ce qui gêne considérablement la visibilité et ce qui oblige les véhicules à se décaler sur l'autre voie. Il souhaiterait donc qu'une ligne continue soit marquée au sol.**

Monsieur le Maire indique que les services techniques vont procéder au marquage d'une ligne continue rue du Mas Guillaume et qu'il va charger la Police Municipale de passer régulièrement afin de verbaliser les véhicules qui stationnent à cet endroit.

- **Une habitante signale que dans la rue du Mas Guillaume qui descend vers le terrain de boules il y a énormément de déjections canines, les propriétaires de chiens ne ramassent jamais. Elle souhaiterait qu'un nettoyage régulier soit réalisé dans cette zone.**

Monsieur le Maire répond qu'il va demander aux services techniques de passer dans cette rue afin de procéder aux nettoyages des déjections canines.

Terrain de boules

- **Une habitante demande si le terrain de boules du Puig del Mas va être remis en état avant la fête du Puig del Mas, afin qu'il puisse être utilisé lors de cet évènement :**

Monsieur le Maire va charger les services techniques de remettre le terrain de boules en état avant le 21 juillet 2023 pour la fête du Puig del Mas.

Mémorial Walter Benjamin

- **Monsieur Jean-Pierre Bayo et une habitante souhaiteraient que le mémorial Walter Benjamin soit nettoyé, il y a beaucoup d'herbes qui ont poussé au milieu des cailloux. Monsieur Bayo y amène régulièrement des touristes dans le cadre de ses randonnées, et considère que ce mémorial est un symbole qu'il faut respecter et entretenir.**

Monsieur le Maire indique que les services techniques vont procéder au nettoyage du mémorial.

Pont du Puig del Mas

- **Un habitant demande quand débuteront les travaux du pont du Puig del Mas afin de doubler la voie ?**

Monsieur le Maire explique que la ville a fait appel à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), afin de bénéficier d'une service de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement, (technique, juridique, administratif et financier).

M. le Maire indique qu'il devrait recevoir l'étude de l'AMO à la fin de l'été, et qu'il espère pouvoir lancer les travaux et en voir l'aboutissement avant la fin du mandat en cours, fin 2024.

Place Abel Pagès

- **Une habitante signale que dans le petit parc qui jouxte le jardin d'enfants, la lumière d'un des lampadaires a un faux contact, elle s'éteint puis se rallume.**

M. le Maire va le signaler aux services techniques afin qu'ils fassent le nécessaire.

Cabanes à chats

- **Une habitante qui s'occupe de l'association « Les amis des animaux » réitère sa demande concernant l'obtention de cabanes à chats pour les installer au Puig del Mas.**

M. le Maire va demander aux services techniques de fabriquer deux cabanes à chats : elles seront sur deux niveaux, avec à chaque compartiment une chatière et une vitre en plexiglass.

Circuit du vignoble

- **Un habitant signale que sur le circuit du vignoble il y a beaucoup de mégots et de déjections canines.**

Monsieur le Maire en prend note.

Stationnement payant

- **Un habitant signale qu'en se rendant chez le kinésithérapeute Monsieur Sagols, il s'est fait verbaliser deux fois consécutives. Il avait payé son stationnement mais avait dépassé l'heure ; étant en soins il pouvait difficilement revenir à son véhicule pour payer un nouveau ticket de stationnement.**

Monsieur le Maire explique que pour pallier ce problème il existe désormais une application très simple d'utilisation « Paybyphone » : qui permet de payer son stationnement depuis son téléphone sans avoir à mettre de ticket dans son véhicule. Une bonne solution quand on constate qu'on va dépasser l'heure du stationnement payé initialement et qu'on souhaite le prolonger sans avoir à se déplacer.

<https://www.paybyphone.fr/nos-villes/banyuls-sur-mer#:~:text=Simplifiez%20votre%20quotidien%20%3A%20payez%2C%20prolongez,oublis%20avec%20l'appli%20PayByPhone>

- **Deux habitants trouvent que la zone de stationnement gratuite à laquelle l'abonnement donne droit est mal délimitée et qu'il y a un manque d'informations. Ils signalent s'être fait verbalisés alors qu'ils ont payé l'abonnement.**

Monsieur le Maire indique que les zones de stationnement gratuites et payantes sont bien délimitées. De plus, des flyers ont été distribués, et l'information a été diffusée dans le bulletin municipal « L'Orellut ».

Un guide du stationnement est également accessible sur le site internet de la ville : <https://www.banyuls-sur-mer.com/mairie/actualites/guide-du-stationnement-2023/>